

CEB : **79 %** dans la commune la plus pauvre

La majorité des écoles satisfaites : c'est mieux que l'an passé

● Pour tous les petits écoliers, c'est l'heure des bulletins : plus de 93 % des enfants de 6^e primaire passeront des vacances tranquilles avant de découvrir le monde du secondaire. Les écoles sont généralement satisfaites des taux de réussite du CEB de cette année.

Nous avons fait le tour des établissements scolaires de Wallonie et de Bruxelles et pour ceux qui ont bien voulu nous répondre, c'est pleine satisfaction en règle générale. C'est vrai que la plupart des écoles nous annoncent justement que tous leurs élèves passent.

On notera que sur la ville de Bruxelles, qui dispose d'un très grand réseau d'écoles communales primaires, le taux de réussite tourne, là, aux alentours des 90 %. Mais la tendance est à la hausse.

À Saint-Josse, la commune la plus

pauvre de Belgique, on affiche un taux moyen de 79 % de réussite pour la centaine d'élèves de sixième primaire au sein de ses 5 écoles communales. « *Cela varie de 66 à 83 %* », précise l'échevin de l'Enseignement, Philippe Boïkete.

100 %

En Wallonie, la majorité des écoles nous certifient un taux de 100 % de réussite.

Concernant les échecs, c'est rarement dramatique : un élève majoritairement dans une classe ; jusqu'à parfois 4 pour l'ensemble d'un établissement. Rares sont les écoles qui descendent en dessous des 90 % de réussite en région wallonne.

LES CAUSES DE L'ÉCHEC

Quelles sont les raisons de ces échecs ? La réponse que nous donnent le plus souvent les enseignants : il s'agit d'enfants qui ont

eu des difficultés tout au long de leur parcours scolaire. La dernière année n'a pas permis de rattraper les retards.

Il y a aussi les enfants d'immigrés ne maîtrisant pas suffisamment la langue française ou encore ceux issus de milieux assez préca-

risés. Ces derniers ne sont pas poussés par leurs parents à fréquenter l'école, voire même découragés en voyant leurs parents ne se levant pas pour aller travailler. Ces élèves ont tendance à arriver souvent en retard à l'école, voire à avoir un taux d'absentéisme assez élevé. Et leur apprentissage s'en ressent bien entendu. ■

M. PAREZ AVEC LES ÉDITIONS

POUR BRUXELLES, ON PARLE D'UN TAUX DE RÉUSSITE MOYEN DE 90 %

JURYS D'ÉCOLES ET DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ

Peu d'enfants vont doubler leur année

Pour les quelque 7 % qui ont raté le CEB, que va-t-il se passer ? Nous avons demandé à Gérard Legrand, inspecteur coordonnateur pour l'enseignement fondamental, de nous éclairer.

Première chose à savoir : tout n'est pas encore perdu si votre enfant n'a pas réussi le CEB. Il reste encore le conseil de classe. Direction et enseignants vont se réunir pour discuter au cas par cas de l'éventuelle attribution du certificat.

On se basera sur le travail des deux dernières années de l'enfant pour lui accorder ou pas

le précieux sésame. Une solution de repêchage logique :

l'élève a peut-être subitement paniqué lors des épreuves et donc, pénaliser deux années d'un travail excellent par ailleurs ne serait pas constructif.

CONSEILS DE CLASSE

L'obtention ou non du diplôme est laissée dans ce cas à l'appréciation des écoles mais ces dernières doivent tout de même justifier et argumenter leur choix. Dans les deux cas.

Les conseils de classe ou « jurys d'écoles » repêchent en général 2 à 3 % des recalés.

Au cas où votre enfant ne passe pas l'étape du conseil de classe, quel sera son avenir ? Première

solution : il passe d'office dans le réseau secondaire, en degré différencié. À la fin de la première année de ce degré, soit en juin 2016, il repasse l'épreuve du CEB. Au cas où une fois encore, il ne le réussirait pas, il accède à la 2^e secondaire degré différencié et peut représenter le CEB en fin d'année, soit en juin 2017.

Attention, toutes les écoles secondaires ne dispensent pas l'enseignement différencié.

Seconde solution : l'école décide avec les parents de faire recommencer la 6^e primaire. L'enfant double donc. Ce qui arrive rarement. ■

M.P.

MARCHE-LEZ-ECAUSSINNES

Une école au top : 17 ans sans échec !

Isabelle Pouliart est une directrice heureuse ! Tous ses élèves de 6^e primaire ont réussi leur CEB... Une habitude puisque, à l'école Saint-Géry de Marche-lez-Ecaussinnes, c'est la 17^e fois d'affilée : « Avant d'être directrice, j'étais institutrice en 6^e. J'ai eu un échec la première année et depuis, plus aucun. Mon successeur en classe, M. Olivier Lengeles, est à 100 % depuis. » Si l'école passe le CEB depuis 6 ans, elle affichait le même taux de réussite lors des examens cantonaux. Comment expliquer ce succès ? « Le fait d'être une petite école aide,

évidemment. Mais la vraie clé, c'est d'arriver à ce que les élèves acquièrent une vraie méthode de travail. Et ça, c'est dès la maternelle que ça se met en place. Chaque enseignant est un maillon essentiel de cette chaîne qui permet à l'enfant de savoir dans quel tiroir il doit aller chercher les connaissances qu'il a acquises. » Quant aux savoirs de base, il en est un plus essentiel que toutes les autres : « Nous mettons l'accent sur la lecture. C'est la base de la réussite de tous les examens, y compris des maths ». ■

OLIVIER HENSKENS

FRAMERIES

80 % de taux de réussite : une politique différente

Dans les écoles communales de Frameries, on comptabilise un taux de réussite qui s'élève à 80 % sur les 96 élèves qui ont passé le CEB. Un chiffre meilleur que l'an dernier. « Le taux de réussite est plus important que l'année passée », confirme Florence Van Hout, échevine de l'Enseignement. « Notre politique est différente de celle des autres écoles. Beaucoup d'établissements prennent le parti de sauver leurs enfants, de les faire passer après délibérations même s'ils n'ont pas réussi le CEB. Nous fonctionnons différemment. On ne

veut pas sauver les enfants, car ce n'est pas leur rendre service. Si un élève a éprouvé de difficultés toute l'année, or sait qu'il n'aura pas les compétences pour s'en sortir en première secondaire. Comme il ne pourra pas doubler de la 1^{re} à la 2^e secondaire, du coup il va se faire ramasser et deuxième et il sera réorienté en professionnel ou en technique. Ce n'est donc pas une manière d'aider l'enfant. Maintenant, s'il s'agit d'un enfant qui a tout le temps bien travaillé, mais qui a eu un accident de parcours au CEB, or le sauve, bien sûr. » ■